



PLEIN PHARE

sur La Tremblade • Ronce-les-Bains

LE MAGAZINE de la ville de La Tremblade • www.la-tremblade.fr

Remontée de la Seudre 2 et 3 septembre



RONCE-LES-BAINS • LA GRÈVE • LA CÔTE SAUVAGE • LE PHARE DE LA COUBRE • LA FORÊT DE LA COUBRE



VIE MUNICIPALE..... p.8 et 9
La vinaigrerie Fuchs



VIE MUNICIPALE..... p.10 et 11
10^{ème} anniversaire du Casino



VIE MUNICIPALE..... p.12 et 13
Ifremer

Yannick LABORDE et Fils
 s.a.r.l.
Travaux Publics et Particuliers
 Assainissement - Goudronnage
 Détrichage - Terre Végétale
 Démolition - Location de bennes
 Lotissement - VRD

accueil@labordeetfils.fr
 Tél. 05 46 36 20 82 - Fax 05 46 36 05 43
 Rue de la Guillaferie - 17390 LA TREMBLADE
 Capital de 7622,45 €

A VOTRE SERVICE DEPUIS 2 GÉNÉRATIONS

AVELIS
 CONTACT

Grand choix de mobiles débloqués
 tout opérateur et Accessoires
 Service Réparation et Déblocage
 Votre spécialiste à La Tremblade

EURL IZAPHONE
 4 Place Alsace Lorraine - 17390 La Tremblade
 05 46 36 31 43 - izaphone@orange.fr

MAGASIN AFFILIÉ
DOCTEUR TELECOM

OUVERT du
Mardi au Samedi
 9h30-12h30 / 15h15-19h
 Fermé le Jeudi Après midi

Intermarché
 SUPER

ZAC DES BREGAUDIERES - 17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 52 22
www.intermarche.com

24h/24h, Livraison, leDRIVE Intermarché, Livraison, Livraison

CENTRAKOR

Tout pour la Maison à PRIX DISCOUNT

ZAC Les Brégaudières - 17390 LA TREMBLADE
 Tél. 05 46 36 08 19 - www.centrakor.com
 Zone de Fief de Feusse - 17320 MARENNES

Ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
 Le dimanche de 14h30 à 18h30

La Cave
Rosé, Et Blanc Rouge
 Par Thomas Balangé Sommelier Diplômé

Conseils en accords mets & vins
 Formation à la dégustation
 Vente de vins, spiritueux et bières

Aytré - 05 46 55 34 46
 La Tremblade - 05 46 75 82 33
www.caviste-aytre.fr - www.caviste-latreblade.fr

Calypso
 ESTHÉTIQUE

Magali Courtin
 05 46 36 36 60

125, Avenue du Général de Gaulle
 17390 LA TREMBLADE

RENDEZ-VOUS : Mardi au Vendredi 9h-12h et 14h-19h
 Samedi 9h-12h et 14h-17h

CAP AUDITION
www.capaudition.fr

Votre audioprothésiste à
 La Tremblade & Saujon

• test auditif GRATUIT
 • essai GRATUIT
 • garantie 4 ans OFFERTE
 • suivi à vie GRATUIT
 • protections sur-mesure

4 rue de la Seudre 17390 LA TREMBLADE
 ☎ 05 46 76 15 87

72 A rue Carnot 17600 SAUJON
 ☎ 05 46 22 57 51

capaudition17@gmail.com

**VOUS ACCOMPAGNER
 DANS CHACUN
 DE VOS PROJETS,
 ÇA CHANGE TOUT.**

BANQUE • ASSURANCES
 TÉLÉPHONIE MOBILE

Crédit Mutuel

7, place Gambetta - 17390 La Tremblade
 Tél. 05 46 36 12 80 - 39083@creditmutuel.fr

• **VIE MUNICIPALE**

Edito 3
Ouverture de la saison culturelle 4
Chasse et sécurité en forêt de La Coubre 4
Rentrée à l'école élémentaire «La Sablière» ... 5
Nouvelle directrice à l'école maternelle
«La Sablière»..... 5
Collège Fernand-Garandau, «Délits mineurs».. 6
Fin des travaux gymnase des Bengalis..... 6
Taxe de séjour, mode d'emploi 2017 7
La vinaigrerie Fuchs..... 8 & 10
Le casino fête ses 10 ans 10 & 11
Ifremer 12 & 13
Répertoire..... 14
Billet de l'opposition..... 16
Les Pêcheries Seudre Atlantique 17

• **CULTURE, SPORTS & LOISIRS**

Supercross de La Tremblade 18
Comité de jumelage..... 20

• **VIE PRATIQUE**

Maltraitance : appelez le 3977 20
Quinzaine de la rénovation énergétique... 21
La Gendarmerie recrute..... 22



Comme vous avez pu le constater notre belle commune de La Tremblade-Ronce-Les-Bains n'a pas échappé à la baisse de fréquentation, mais néanmoins compensée par les mois de mai et juin plutôt bons.

Seul le phare de la Coubre a profité de cette météo avec une augmentation de 25% sur le seul mois de juillet, nous atteindrons vraisemblablement notre objectif de 50 000 visiteurs pour la fin d'année.

Le mois de septembre est pour nous tous synonyme de reprise. Reprise des activités sportives et culturelles pour l'ensemble de nos associations et elles

sont nombreuses sur notre commune puisque plus d'une centaine.

Pour ce qui est de la rentrée scolaire, je souhaite à tous les enfants qui fréquentent les écoles et le collège trembladais une très bonne rentrée ainsi qu'à toutes les équipes enseignantes. Bienvenue à Me Dhollande nouvelle directrice de l'école maternelle qui vient d'être nommée sur un poste définitif.

Concernant les rythmes scolaires, il y aura dès le mois d'octobre une concertation avec les familles sur la question du retour à 4 jours.

Depuis quelques jours nos petits écoliers et sportifs profitent de vestiaires, douches et rangements au gymnase des Bengalis, nous travaillerons au prochain budget sur la rénovation du sol indispensable.

Avec le succès du Skatepark, nous avons souhaité avec l'équipe municipale la réalisation d'un mini stade multisport et d'une piste BMX pour nos jeunes. Ce sera fait dès cet automne avec livraison pour la fin d'année C'est un point de regroupement important pour nos jeunes à la vue de tous.

Pour poursuivre l'embellissement de Ronce-les-Bains, la 3^{ème} et dernière tranche de travaux va débuter courant octobre et s'achèvera en mars. Nous entamons la révision de notre P.L.U.. Nous voilà partis pour 3 années de travail.

Je vous donne rendez-vous le 8 octobre pour notre « marche rose» organisée par la municipalité et soutenue par les commerçants et ostréiculteurs. Cet évènement est destiné à sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein.

Enfin, à la lecture de notre magazine, comment ne pas être fière de nos entreprises locales si importantes à notre cœur et à l'économie locale. Mais je vous laisse seuls juges.

Et j'ajoute une information de dernière minute, avec l'annonce du début des travaux de la nouvelle gendarmerie en novembre prochain. Une excellente nouvelle pour notre commune.

Bonne rentrée à toutes et tous et bonne lecture.

Laurence Osta Amigo



Directeur de la publication : Laurence Osta Amigo

Comité de rédaction : Bruno Acclément, Bernadette Chaillé, Yves Charles, Raoul Colmard, Marc Dupont, Betty Moreau, Anne-Marie Rolland , Christine Vollet-Chamboulan, Frédéric Yvanes.

Responsable de la rédaction : Gilles Cénérini - **E-mail :** magazine@latremblade.fr - 1 Bd Pasteur 17390 La Tremblade

Photos : Gilles Cénérini, Raoul Colmard, Gilles Saulnier, Nathalie Gass, la CARA, les élus, les services municipaux et les associations trembladaises.

Réalisation et Impression : Imprimerie Atlantique Offset
La Tremblade - Dépôt légal N° 471
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.



Retrouvez nous sur la page Facebook : [pleinpharelatremblade](https://www.facebook.com/pleinpharelatremblade)

MAIRIE

Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15

Adresse :

23 rue de la Seudre - 17390 LA TREMBLADE
Tél. : 05.46.36.99.00
www.la-tremblade.fr
mairie@la-tremblade.com



Ouverture de la saison culturelle

Pendant la saison estivale vous avez été nombreux à vous joindre à nos amis touristes pour profiter des animations qui ont été proposées et nous nous en réjouissons.

Cette année encore la continuité sera assurée entre les deux programmes car dès le 16/09 nos artistes locaux par leur festival 100% local auront assuré la transition.

Nous espérons vous retrouver encore nombreux pendant l'hiver essentiellement dans la salle du FAC dont la scène sera occupée encore une fois par des spectacles variés.

Mais nous souhaitons poursuivre également cette année les concerts « intimistes » et choisi pour vous les proposer la salle du centre nautique Charline Picon afin d'allier le cadre aux spectacles. Le 15 décembre s'y produira Valerian pour un tour de chant aux relents montmartrois et le 30 mars le duo Calliope alliant la flûte et la harpe dans un programme très romantique.

Mais nous ouvrirons la saison pour la troisième année par une soirée revue cabaret qui rallie généralement vos suffrages. Cette année le «Strass» célèbre cabaret rochelais se déplace chez nous pour vous présenter une revue complète.

La musique classique sera représentée sous divers aspects, tout d'abord par une harmonie celle de la ville de Saintes le 10 novembre. Puis le 24 février se produira «l'orchestre symphonique des jeunes de Charente».



Bonnes soirées avec nos artistes à toutes et tous

Le jazz ne sera pas oublié avec «Paris Paname» le 19 janvier. Les chorales étant généralement plébiscitées nous avons invité cette année «Cant'Océa» de Royan Vaux le 9 février.

Enfin nous reprogrammerons le 10 mars la comédie musicale «Bâton Rouge» à la demande de toutes celles et ceux qui l'ont vu et au bouche à oreille qu'elle a généré, ne la manquez pas cette année. Pour terminer il convient de ne pas oublier les spectacles destinés au public le plus fidèle, celui des enfants, qui remplira comme d'habitude la salle pour les quatre spectacles à son intention.

Les animations du second trimestre 2018 feront l'objet d'un feuillet additif qui sera distribué en mars prochain avec Plein Phare

Chasse et sécurité en forêt de La Coubre

Notre pratique de la chasse est par essence dangereuse. Les armes de plus en plus perfectionnées que nous utilisons, les milliers de balles tirées en action de chasse chaque année par les chasseurs en Forêt de la Coubre multiplient les risques !

Ce risque est d'autant plus grand que notre forêt est ouverte au public pendant les jours de chasse et que sa proximité avec le littoral la rend particulièrement attractive.

Depuis plusieurs années les activités de loisirs s'y sont développées et la cohabitation avec le monde de la chasse est nécessaire. Afin que cette cohabitation puisse exister dans les meilleures conditions, la sécurité doit être le mot d'ordre.

En forêt de la Coubre, forêt domaniale d'une surface d'environ 5000 hectares, il existe 3 lots de chasse à tir et 1 lot de chasse à course. Des baux lient l'Office Nationale des Forêts et les différents locataires, lesquels donnent lieu au versement d'un loyer annuel en contrepartie de l'utilisation du territoire. Les chasseurs payent ainsi une contribution annuelle leur permettant d'exercer leur loisir favori.

La chasse à tir a lieu les lundis et jeudis pendant la saison de chasse, à savoir du second dimanche de septembre au dernier jour du mois de février. La chasse à course quant à elle a lieu les mardis et samedis, et ferme le 31 mars.

La forêt étant ouverte au public pendant les jours de battues, une signalisation réglementaire est mise en place sur site permettant aux autres usagers d'être parfaitement informés. Cette signalisation sous forme de panneaux d'avertissement est présente sur la route CD 25-limitée à 70 km/h-qui traverse la forêt et plus généralement sur

les principaux chemins d'accès, pistes cyclables, et pistes de défense contre les feux de forêt.

Par ailleurs, chaque départ de chasse donne lieu à un rapport du chef de battue donnant les principales règles de sécurité, ces règles pouvant être adaptées en fonction des conditions spécifiques de chaque battue.

Les prélèvements du gros gibier sont particulièrement encadrés. En effet il existe un plan de chasse annuel qui détermine le nombre d'animaux à prélever en fonction des espèces (sangliers, chevreuils, cervidés). Chaque animal prélevé se voit ainsi apposer un bracelet. Les plans de chasse sont déterminés en fonction de l'estimation de chaque population qui est établie en concertation avec les différents acteurs du milieu. (ONF, FDC17)

Après ce petit tour d'horizon, les usagers de la forêt de la Coubre pourront s'apercevoir que les chasseurs qu'ils y croisent régulièrement, obéissent à des règles de sécurité particulièrement strictes, ce qui est la nécessité des nécessités si chacun souhaite pouvoir encore longtemps exercer sa passion au cœur de ce beau massif.



Merci au Rallye Saintongeais



Rentrée à l'école élémentaire publique « La Sablière »

Lundi 4 septembre tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école.

Cette année pas d'appel individuel des élèves qui peut s'avérer anxiogène pour des élèves du CP. Après un mot d'accueil du Directeur, chaque élève s'est rangé devant son enseignant avec qui, les parents présents ont pu échanger quelques mots. Rentrée toujours un peu plus difficile pour les élèves du CP qui, pour certains, ont un peu de mal à s'y retrouver dans une si grande école ... Quelques larmes versées plus tard (par les enfants mais aussi par quelques parents...), tout s'arrange et les élèves rejoignent leur classe en rang sous la conduite des enseignants.

Mmes Rolland et Pruneau représentaient Mme le Maire ce matin qui a visité l'école en fin de matinée.

L'école compte cette année 155 élèves présents répartis en 7 classes. Elle comporte également un dispositif ULIS pour venir en aide aux élèves en grande difficulté scolaire. L'effectif total reste un peu juste mais nous permet de travailler dans d'excellentes conditions avec des effectifs très raisonnables en classe.

Au niveau de l'équipe enseignante 2 nouvelles collègues nommées à titre définitif : Mme Baleix qui prend en charge le CE1/CE2 et Mme Favreau-Guichard sur la classe de CM1. Elle est donc constituée de 7 enseignants en charge de classe, d'une enseignante en charge du

dispositif ULIS Mme Bernard, d'un réseau d'aide constitué d'une psychologue scolaire, Mme Raynal, et d'un maître rééducateur, M Cheval. S'y ajoute 3 AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) Mme Badin, Mme Meyer et Mme Billiaux et Mme Orléat employée municipale qui anime la bibliothèque de l'école et gère l'organisation des TAP.

Les travaux demandés à la municipalité ont été réalisés durant l'été : réfection de 2 classes avec la pose d'un TBI en classe de CE2, pose de pavillons à l'entrée de l'école, peinture de propreté dans l'ensemble de la cour. Prochainement, l'école recevra 6 nouveaux PC pour continuer le renouvellement de la salle informatique.

Voilà, c'est un moment important de la vie de l'école qui s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'implication de la municipalité et de l'équipe enseignante et les élèves sont maintenant rentrés dans le vif du sujet. Certains d'entre eux vont d'ailleurs pouvoir bénéficier de la belle arrière-saison en découvrant le kayak de mer et le surf sur 4 séances pour les CE2 et également la voile pour les CM1/CM2 et CM2, projet mise en place par la CARA et l'Education nationale.

Nous vous tiendrons régulièrement informés des différents événements liés à notre école dans les prochains bulletins municipaux.

École maternelle publique La Sablière Une nouvelle directrice

Précédemment directrice à l'école élémentaire de St Georges de Didonne, Mme Pascaline Dhollande a fait sa 14^{ème} rentrée à l'école maternelle de La Tremblade où elle a été nommée sur un poste définitif. Elle va mettre à présent son expérience d'enseignante au service des enfants de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'une bonne adaptation.

Pour la rentrée, l'école maternelle comptait 60 élèves, répartis en 3 sections :

- toute petite section et petite section pour les enfants de 2 et 3 ans sous la responsabilité de Mme Dhollande Pascaline (24 élèves),
- moyenne section pour les enfants de 4 ans sous la responsabilité de M. Sébastien Michel (18 élèves),
- moyenne et grande section pour les enfants de 4 et 5 ans sous la responsabilité de Mme Brigitte Bahuon (18 élèves).

L'organisation de la semaine se fera sur 4½ jours de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7h45 à 8h45	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	7h45 à 8h45
8h45 à 12h00	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours	8h45 à 12h00
12h00 à 13h30	Restauration scolaire	Restauration scolaire		Restauration scolaire	Restauration scolaire	12h00 à 13h30
13h30 à 15h30	Cours	Cours		Cours	Cours	13h30 à 15h15
15h30 à 16h15	Tap ou Apc	Tap ou Apc		Tap ou Apc	Tap ou Apc	15h15 à 16h00
16h15 à 18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie	16h00 à 18h30



A.P.C. : activité pédagogique complémentaire (organisée par l'Education nationale)

T.A.P. : activité péri-éducative (organisée par la commune)

Ecole maternelle : **Tél.05.46.36.09.38**

La garderie périscolaire, la restauration scolaire et les ateliers péri-éducatifs sont des services communaux ou intercommunaux dont le fonctionnement est assuré par les agents sous la responsabilité de la commune de La Tremblade ou du SIVOM de la Presqu'île d'Arvert.

Collège Fernand-Garandeanu :

« Délits mineurs »

Pour la septième année, la classe cinéma du collège Fernand-Garandeanu de La Tremblade a réalisé son court-métrage, encadré par les professeurs Karine Bernard et Gaëlla Hervet, assistées de l'intervenant-réalisateur Archibald Dekiss. Le projet « n'aurait jamais vu le jour sans l'aide financière apportée par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara), le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ou encore la mairie de La Tremblade », ont tenu à préciser les professeurs.

Le public a été invité au cinéma Le Cristal, de Ronces-les-Bains, pour assister à la projection de « Délits mineurs ». Un docu-fiction de seize minutes a été présenté également au personnel enseignant du collège. En début d'année scolaire, une professeur, devenue juré d'assise le temps d'un procès, a proposé le thème de la justice, bientôt soumis aux élèves de 4^e 3. En avril dernier, le tribunal de grande instance de Saintes leur ouvrait leurs portes après des semaines de travail, afin d'effectuer les prises de vues in situ. Tournage plus vrai que nature.

Ils ont été accueillis par le procureur de la République, la présidente du tribunal, les avocats et juges qui tous se sont tous prêtés au jeu. Les acteurs ont participé à la simulation réaliste d'un procès pour harcèlement par SMS, qui a entraîné une condamnation de six mois de prison avec deux ans de travaux d'intérêt général.

Résultat garanti puisque le film sera récompensé et obtiendra le deuxième prix d'éducation citoyenne à la préfecture de La Rochelle.

« C'est le fruit d'un an de travail et de rencontres très riches humainement et pédagogiquement », comme le souligneront



les professeurs, ou encore le producteur Christian Gerin ainsi que l'association « Équilibre ».

Lors de la nouvelle projection, Thibault, l'un des élèves, s'est déclaré « très impressionné par cette expérience vécue en live », qu'il n'est pas prêt d'oublier. Au point de « conserver précieusement le CD afin de pouvoir revivre l'aventure ». Une expérience qui, « par son réalisme, voire la violence des scènes de jugement ne laissa personne indifférent ».



Fin des travaux au gymnase des Bengalis

Entrepris en début d'année, les travaux d'aménagement du gymnase des Bengalis viennent de s'achever. Ils ont consisté en une création de vestiaires et de rangement.

Deux vestiaires (locaux et visiteurs) ont ainsi été créés avec douches, prévues aussi pour les personnes à mobilité réduite. Un troisième vestiaire a été également conçu pour le corps arbitral.

Ils seront desservis par un nouveau couloir, offrant deux accès à la salle de sport, l'un par un escalier intérieur, l'autre à plat par le nouveau hall d'accueil.

Un local de rangement a vu également le jour. Il permettra aux équipes et aux différents clubs utilisant le gymnase de pouvoir y stocker individuellement leur matériel dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

L'ensemble de ces travaux aura coûté 488 000€, dont 219 931€ financés par le département de la Charente-Maritime.

Dorénavant le gymnase des Bengalis offrira



aux sportifs des conditions d'accueil de qualité, permettant aussi d'attirer de nouveaux licenciés dans les clubs.

Le revêtement de sol de la salle recevra prochainement lui aussi un traitement de rénovation, les abords seront aménagés.

Taxe de séjour – Mode d'emploi 2017

La loi NOTRe, a transféré aux communautés d'agglomération la compétence de la Promotion du tourisme et Office de tourisme en lieu et place des communes.

La collecte de la taxe de séjour est désormais gérée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) qui a délégué cette mission à l'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique ».

Pour l'année 2017, la CARA a fait le choix de mettre en place **le régime de la taxe de séjour au réel** pour l'ensemble des hébergements des 34 communes du territoire. Applicable sur l'année (365 jours), elle est perçue sur la base de la fréquentation réelle des établissements.

La taxe de séjour : qu'est-ce-que c'est et qui paie ?

Conformément à l'art. L2333-29 du CGCT, la taxe de séjour est due par toutes les personnes majeures qui séjournent à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées sur le territoire de la CARA et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation.

Les exonérations prévues par l'art. [2333-31 du CGCT sur présentation d'un justificatif sont : les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail-saisonniers employés sur le territoire de la CARA, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou un relogement temporaire.

Rappel réglementaire

La taxe de séjour existe depuis 1910 en France et doit être supportée par les personnes en séjour. **Son produit est collecté par les logeurs** pour le compte de la collectivité qui l'instaure et la gère.

La taxe de séjour est exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser le développement des activités et la fréquentation touristique sur le territoire. Elle n'est pas assujettie à la TVA.

Tous les hébergements marchands (hôtel, camping, meublé de tourisme, résidence de vacances, chambre d'hôtes,...) **proposés à la location touristique sont soumis à la taxe de séjour**, quel que soit le mode de promotion et/ou de commercialisation choisi : office de Tourisme, agence immobilière, sites Internet, Airbnb, Abritel,...

Une procédure de taxation d'office s'applique de plein droit si l'hébergeur manque à son obligation de collecte, après une mise en demeure non régularisée dans un délai de trente jours.



Un particulier qui loue sa résidence secondaire en location saisonnière, qu'il soit professionnel ou non professionnel du tourisme doit facturer la taxe de séjour aux vacanciers. De même, un particulier qui propose tout ou partie de sa résidence principale à la location courte durée (à la semaine ou à la nuit) doit collecter la taxe de séjour.

Déclarations obligatoires (pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes)

Déclaration en Mairie

Tout propriétaire de Chambres d'hôtes et/ou de Meublés de Tourisme a **l'obligation de déclarer son activité auprès de la mairie de la commune** de l'habitation concernée, selon les articles L.324-4 et-D.324-15 du Code du tourisme.

Toutefois, cette déclaration n'est pas obligatoire si le bien loué constitue la résidence principale du loueur et s'il la loue moins de 120 jours par an.

Déclaration d'existence

Pour rappel, la déclaration d'existence à faire auprès d'un CFE (Centre de Formalités des Entreprises) est une **obligation imposée par l'administration et s'ajoute** à la déclaration faite en mairie. Elle a pour effet de générer un numéro de SIRET. Pour cela, vous devez vous adresser au CFE le plus proche (Greffé du Tribunal de Commerce de Saintes).

Pour Faciliter vos démarches

Retrouvez toutes les informations, procédures et documents relatifs à la taxe de séjour de la CARA sur le site web

<https://royanatlantique.taxesejour.fr> ou contactez nos services aux coordonnées suivantes :

Office de Tourisme Communautaire Destination Royan atlantique

48 rue Alsace Lorraine - 17200 ROYAN

05 46 08 17 20 - @royanatlantique@taxesejour.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30



Vinaigrerie

Fuchs
depuis 1843 Since



La vinaigrerie Fuchs à La Tremblade



Historique : 1843 à nos jours

La vinaigrerie Fuchs a été fondée par M. Conte en 1843. L'installation d'une vinaigrerie à La Tremblade était justifiée par la proximité des vignobles et l'utilisation de la voie maritime qu'était la Charente.

En 1923, M. Fuchs a acheté l'usine de vinaigre qui a ensuite été détenue successivement par plusieurs propriétaires jusqu'à l'achat par la famille Bakker-De Burg en 1998.

Le groupe Burg est une entité familiale, fondée en 1947 aux Pays-Bas, leader sur le marché des vinaigres en Europe. Le groupe Burg compte 5 usines de vinaigres (Pays-Bas, Belgique, France, Allemagne, République Tchèque) et s'est diversifié dans l'industrie des liquides (sirops, produits de nettoyage).

L'entreprise et l'usine, initialement situées au centre de La Tremblade, ont évolué pour répondre aux normes alimentaires, suivre l'évolution des techniques de production et assurer le développement de l'activité

Evolution

En 2007, l'usine a déménagé du centre-ville vers la ZAC des Brégaudières.

De 15 personnes, l'usine est passée à 30 salariés CDI et 5 saisonniers pour répondre à l'accroissement de l'activité en été.

L'entreprise a acquis de nombreuses certifications gages de sérieux et de qualité (IFS, BRC, Bio, Kasher, Eccert Détergent, O.E.A, I.G.P Balsamique et Xérès)

Aujourd'hui

L'usine compte 7 fermenteurs, 80 cuves de stockage et préparation, 4 lignes de conditionnement en bouteilles en verre et plastique pour produire environ 300 références de produits finis.

Notre développement est de plus en plus impliqué dans les aspects de la qualité, sécurité, environnement et durabilité





Les produits alimentaires :

Le vinaigre Fuchs, s'appuyant sur son historique et le réseau du groupe Burg, a développé une gamme de vinaigres d'alcool, de vins rouges et blancs, cidres, balsamiques, xérès de 25 cl à 10 litres.

L'entreprise propose des vinaigres en gamme BIO.

Elle produit également de nombreux produits à marque distributeurs et du vinaigre à haute acidité pour livrer en vrac (citerne) d'autres industriels en France et à l'export (sauces, ketchup, moutarde, poissons, cornichons ...)

Les vinaigres ménagers :

Depuis 5 ans, une nouvelle gamme de produits « ménagers » a été lancée : pour répondre au besoin de l'utilisation du vinaigre pour le nettoyage avec un produit naturel, simple et économique.

Ayant une acidité renforcée, neutres ou parfumés, ces vinaigres sont proposés sous forme liquide en bouteilles ou flacons sprays.

Société innovante, Fuchs lance cette année la version en gel, plus efficace de par son adhérence, dans un flacon flexible facilitant l'accès à toutes les surfaces des sanitaires.



Les perspectives :

Vendant 40% de sa production à l'export, l'entreprise a doublé ses ventes et sa production entre 2012 et 2017. L'objectif 2017 est d'atteindre un chiffre d'affaires de près de 14 millions d'euros et un volume de vinaigre de 47 millions de litres (rapportés à une acidité de 10%) et 19 millions de bouteilles.

L'entreprise continue de développer ses perspectives en s'appuyant sur plusieurs leviers : vinaigres alimentaires (innovation, prix), le marché BIO, le développement des marchés export en Europe et hors Europe, les vinaigres ménagers.



Une reconnaissance Internationale :

La vinaigrerie Fuchs a reçu le prix de la «French Innovation Corner» à l'occasion du Salon Alimentaire « Fancy Food Show » de New York le 25 juin 2017.



Liens : <https://www.vinaigrefuchs.com> ; <http://vinaigremenager.fr/> ; <http://burggroep.com/>



Le Casino fête son anniversaire, 10 ans déjà !



La façade de l'école primaire en 1972



Les 2 classes encadrant le logement de fonction



Le retour des jeux d'argent à Ronce-les-Bains

Peu de temps avant la première guerre mondiale, le Grand Chalet Casino fermait ses portes. Créé en 1868 par Edouard Perreaudeau de Beaufief, il fonctionna pendant un demi-siècle avant que la société d'exploitation fut dissoute.

Il fallut attendre les années 90 pour que le souhait d'un nouveau Casino sur la commune se fasse à nouveau jour. C'est lors du conseil municipal du 16 janvier 2003, que les élus trembladais votèrent la délégation de service public au Casino du Groupe Partouche avec lequel ils étaient en contact depuis un certain temps. Plusieurs sites d'implantation furent examinés. Le choix se porta finalement sur l'ancienne école de Ronce-les-Bains, fermée et déclassée en 1992.

Un long parcours du combattant débuta alors pour obtenir les autorisations nécessaires.

En juillet 2007, le 56^e établissement de jeu du groupe Partouche ouvrait, après une longue période de travaux. L'inauguration officielle eut lieu le samedi 20 octobre en présence du Sous-préfet de Rochefort, à l'époque M. Henri Duhaldeborde, de Didier Quentin, d'Isidore Partouche, fondateur du groupe éponyme, et de Madame Sylvie Brabant, la directrice du casino ainsi que de Jean-Pierre Tallieu, Maire de La Tremblade, à qui était revenu l'honneur du coup de ciseau inaugural. Faites vos jeux.

Le bâtiment de 1000 m² était équipé de 41 machines à sous, d'une table de roulette et de black jack. à l'ouverture, aucune machine à sous n'était en commande (ce n'est qu'en 2008 que le casino a été doté de 5 machines supplémentaires). Les conventions établies avec la Commune prévoyaient les participations du Casino à différentes manifestations municipales ainsi que l'organisation de soirées à thèmes.



CASINO - RESTAURANT
LOUNGE BAR - ÉVÈNEMENTS
05 46 76 88 86
www.casinolatremblade.com





L'esprit de famille

A cette occasion, Isidore Partouche, auquel son fils, Patrick Partouche a succédé depuis, mit l'accent sur « L'esprit de famille Partouche » qui privilégie les parcours des uns et des autres au sein du Groupe. Et qui continue à régner encore aujourd'hui parmi les collaborateurs.

Le Groupe Partouche. Quelques repères.

1973 - Isidore Partouche, rapatrié d'Algérie où il était radioélectricien concessionnaire de la société Philips, reprend, avec l'aide de ses frères et sœurs, le casino de Saint-Amand-les-Eaux, avec son établissement thermal et la source d'eau minérale.

1976 - Rachat à M. Lucien Barrière du casino du Touquet

1982 - Création du casino de Calais

1986 - Acquisition du casino de Forges-les-Eaux, à 110 km de Paris, et ouverture du casino de Boulogne sur Mer.

1988 - Rachat du casino de Dieppe.

1989 - Les casinos de Fécamp, Bagnoles-de-l'Orne et ceux de Vichy rejoignent le Groupe.

1991 - Les casinos du Groupe Partouche bénéficient enfin de leurs premières autorisations d'exploitation de machines à sous,

le Groupe prend le contrôle du casino Lyon-Vert, à la Tour-de-Salvagny, et de ses filiales, les casinos de Saint-Galmier et de Juan-les-Pins. etc etc...

Avec celui de la Tremblade, Le groupe Partouche compte aujourd'hui 43 casinos et emploie un peu plus de 4200 collaborateurs

Une semaine de festivités

Pour fêter les 10 ans de présence du casino sur la commune, le directeur, Johan Peterson, et toute son équipe, ont spécialement organisé une semaine de jeux et de cadeaux, du 16 au 21 octobre 2017.

Dans la salle des machines à sort, 3 jeux seront proposés

- **La vitrine anniversaire 10 ans avec 8000€ de cadeaux**
- **Le Partouche Paires Hebdo Spécial Anniversaire 10 ans**
- **Les 10 gagnantes Spécial Anniversaire 10 ans**

18 tirages au sort par jour, du lundi au samedi, parmi les bulletins déposés dans une urne spécifique, **de la vitrine anniversaire 10 ans.**

18 tirages au sort le 21 octobre dans la soirée en présence de Miss Poitou-Charentes 2016, qui procédera à ces tirages.



Folie, jeux et cadeaux au programme de la

SEMAINE ANNIVERSAIRE 10 ANS

DE VOTRE CASINO

DU 16 AU 21 OCTOBRE 2017
SALLE DES MACHINES À SOUS

Vivez une semaine de festivités, de jeux et de cadeaux !

Du jeu et des cadeaux avec le **Partouche Paires Hebdo** et **les 10 gagnantes Spécial Anniversaire 10 ans** en salle des machines à sous... et n'oubliez pas de participer chaque jour à la **Vitrine Anniversaire 10 ans** !

VITRINE ANNIVERSAIRE 10 ANS

Du 16 au 21 octobre, participez aux 6 tirages au sort en déposant chaque jour votre bulletin dans l'urne et tentez de gagner l'un des lots de la **Vitrine Anniversaire 10 ans** !
1 lot par jour à gagner !

Buffet & Tirages au sort le 21 octobre à partir de 20h**

*** INVITEZ - SURPRISE ***

** 1 seul bulletin par jour et par personne. ** Personne obligatoirement des machines à sous. ** Tirage au sort dans la salle des machines à sous à l'entrée de votre casino.

Jouez en salle de jeu normale aux personnes majeures non interdites de jeu, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité au service des Joueurs Plus, 3400 Casino de La Tremblade, 35 7504, 40 avenue de la Charentaise 17100 La Tremblade, tél: 05 49 300 300 780 LA ROCHELLE.

IFREMER et sa station trembladaise

Au commencement était l'huître

Tout commence à Sète en 1906. Quelques personnes furent victimes d'une intoxication alimentaire. Les analyses effectuées laissèrent supposer qu'une dégustation d'huîtres, dont elles étaient amatrices, en était la cause. Toute la presse du moment, régionale et nationale, s'en est émue et s'empara du sujet. Tollé général en France, mettant le coquillage en accusation. A cette époque on commençait aussi à parler d'assainissement. Le restaurant Prunier à Paris, comme d'autres de ses confrères spécialisés dans ce fruit de mer, virent leur activité chuter avec le désintérêt de la clientèle : « Dans le doute, abstiens-toi ». Une demande de garantie sanitaire sur la salubrité des huîtres et les produits de la conchyliculture s'imposa alors. Prunier, qui avait des attaches à Arvert, demanda au Syndicat ostréicole de la Seudre de réunir de grands restaurateurs de Paris, comme Baulau, Drouant et Labeyrie. La réunion eut lieu à l'hôtel de France à La Tremblade en juillet 1906 (1) (2). Ils demandèrent la création d'une commission sanitaire et ostréicole, sélectionnant une catégorie d'expéditeurs. Cette commission est créée le 14 novembre 1909. Un syndicat fut créé par le syndicat ostréicole. Une assemblée générale préconisa que les expéditions soient assurées par des ostréiculteurs trembladais s'engageant par écrit de n'envoyer que des huîtres garanties saines (3). Le duplicata du certificat d'origine salubre (au prix de 5cts) voit le jour. Certains professionnels de la région ne voulurent pas adhérer et

se trouvèrent donc exclus. Leurs expéditions chutèrent massivement. On parla d'atteinte à la liberté.

En 1913, est mise en place l'association d'encouragement à l'Industrie Ostréicole (AEIO) avec la création de deux stations de contrôle dont l'une à La Tremblade. Monsieur Canu, importateur à Boulogne, en devint le président. Les adhérents devaient se soumettre aux contrôles pour recevoir un certificat de contrôle à titre précaire. Ils étaient soumis à un contrôle permanent. L'AEIO mandata un ingénieur chimiste, Monsieur Chaux-Thévenin, installé sur la commune rue des Bains (actuellement rue du Général Leclerc), pour effectuer des analyses. Il effectuait des prélèvements directement dans les dégorgeoirs. Il fut nommé par la suite inspecteur régional.

L'Etat décida alors que la charge du contrôle sanitaire de tous les produits de la mer sur le littoral français lui revenait. Le 31 décembre 1918, il créa l'OSTPM (Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes), chargé entre autre de favoriser l'exploitation des richesses de la mer. Dès 1923, il fut chargé du contrôle sanitaire des huîtres.



Une histoire trembladaise

En 1923, des laboratoires furent installés sur le territoire français, notamment dans le Morbihan, à Arcachon et La Tremblade. Des contrôleurs furent recrutés sur l'ensemble du territoire, et les professionnels apportaient directement leur pêche au laboratoire (4).

Après la seconde guerre mondiale, la nécessité de rechercher les causes des problèmes sanitaires se fit de plus en plus pressante. Il fallait passer de la surveillance à la recherche des causes. La réglementation prenait aussi plus d'importance.

Par décret, le 14 octobre 1953, l'ISTPM (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) remplace l'OSTPM. Il fut chargé d'effectuer les

travaux ou recherches relevant du domaine des sciences de la mer et intéressant directement les pêches maritimes et les industries qui s'y rattachaient. Un autre volet de son activité fut constitué par le contrôle de la salubrité des coquillages.

Par la loi n° 67-7 du 3 janvier 1967, le CNEXO fut créé (Centre National pour l'Exploitation des Océans). C'était un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie financière. Il fut chargé entre autre de développer la connaissance des océans et les études tendant à l'exploitation des ressources contenues à leur surface, dans leur masse, leur sol et leur sous-sol. On se dit alors que la mer pouvait nourrir la planète.

En 1977 le laboratoire trembladais déménagea de la rue des Bains à Mus de Loup.

Le 5 juin 1984, par fusion de l'ISTPM et du CNEXO, IFREMER vit le





jour (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer). L'établissement public à caractère industriel et commercial était sous la tutelle du **Ministère de l'Ecologie**. D'un statut de fonctionnaire, le personnel passa au CDI, de statut privé.

En 1985, le ministre de la mer autorisa le transfert des concessions. La mission de surveillance se trouva transférée aux services vétérinaires en 1987. IFREMER conserva la surveillance du milieu naturel pour ne conserver aujourd'hui que la recherche.

En 1987 on construisit un établissement à Mus de Loup avec pour vocation les recherches sur les maladies des coquillages. Il est vrai que l'huître plate et l'huître portugaise avaient subi de fortes mortalités dans les années 60-70 au point d'importer une huître (projet RESUR) venant du Pacifique, celle qui est cultivée encore à l'heure actuelle.

Entre 1995 et 2000, on regroupa les deux structures sur la station de Ronce-les-bains avec la mission de porter les efforts sur les maladies des coquillages, la qualité de l'environnement littoral et les apports de la génétique pour améliorer les performances de l'huître. En répondant à des appels d'offres nationaux et européens, les équipes de La Tremblade deviennent vite une référence nationale, européenne et mondiale, ce qui entraîna, en 2007, la construction d'une extension visible du pont de la Seudre, à l'image des cabanes colorées des conchyliculteurs.

La station compte actuellement 55 salariés, sous la direction de Jean Prou et de deux chefs de laboratoire. Avec les stagiaires et les étudiants en thèse, l'effectif peut atteindre 70 à 80 personnes. En contact avec les ministères de la transition écologique et solidaire et de l'agriculture, la station est spécialisée dans les domaines de la conchyliculture, et de la surveillance de l'environnement littoral.

Les missions d'IFREMER

Elles sont les suivantes :

- Connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable.
- Améliorer les méthodes de surveillance, de prévision, d'évolution, de protection et de mise en valeur du milieu marin et côtier.
- Favoriser le développement économique du monde maritime.
- L'observation, la surveillance, la recherche des causalités, la prédiction, la fourniture d'avis et d'expertises, la vulgarisation, la communication.

Il travaille en partenariat avec les autres organismes de recherche (INRA), les universités (La Rochelle, Poitiers, Brest, Paris VI), les

services de l'Etat (DGAL, MEEDDM, DIRM, DREAL, DDTM, etc.), les agences (AEAG, ANSES) et offices (ONCFS, etc.), les associations et ONG (Surfrider, IODDE), les collectivités territoriales (région, département, communautés d'agglomération, communes), les organismes de diffusion de l'information scientifique (E.C.O.L.E de la mer, Espace Mendès France, Parc de l'estuaire, Centre International de la Mer, Ecomusée Presqu'île Port-Barquaise, cité de l'huître), les structures d'enseignement (Master des universités, Lycée du littoral et de la mer de Bourcefranc, collège de La Tremblade, accueil stages 3^{ème}), les représentations professionnelles (CRC et CRPMEM) et le grand public.

Deux laboratoires sont implantés sur le site.

- Le Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis Charentais (surveillance de l'environnement et des ressources aquacoles)
- Le Laboratoire de Génétique et Pathologie des Mollusques Marins désigné par l'Union Européenne Laboratoire de Référence de l'Union Européenne pour les maladies des mollusques depuis le 1^{er} janvier 1997 et Laboratoire National de Référence pour les maladies des mollusques bivalves depuis le 29 décembre 2009.

La première mission de la station IFREMER de La Tremblade est la recherche mais elle porte aussi conseil et assistance aux professionnels, avis aux administrations sur la base des résultats des réseaux de surveillance pour prévenir les risques liés à la consommation des coquillages contaminés, et sur la gestion et l'aménagement des élevages (restructuration, nouvelles techniques, eaux profondes).

Régulièrement, la station trembladaise reçoit des stagiaires et des chercheurs de pays producteurs de mollusques qui viennent se former ou échanger leur connaissance avec les chercheurs de La Tremblade. Grâce à ses missions dont l'importance ne cesse de croître, la commune de La Tremblade est connue dans le monde entier.

Sources : archives IFREMER – Remerciements à Jean Prou, Elise Maurouard, à tous leurs collègues et à Henri Moreau

- (1) Et comme tout finit en France par une chanson, « La Trembladaise » fut créée à cette occasion.
- (2) Gazette de Royan – 1906.
- (3) Paul Hervé – « Les Trois Bassins » - Edition Barbault, Marennes, 1937.
- (4) Ce laboratoire, bien outillé et savamment dirigé, est chargé du contrôle sanitaire ostréicole dans toute la région de Marennes. On y effectue de très nombreuses analyses d'eaux et d'huîtres (en 1936 plus de 380 échantillons d'eaux et plus de 400 échantillons d'huîtres).



Nos élus visitent le site de l'IFREMER



REPERTOIRE

Secours mer et plage : composer le 196

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 **SAMU** : 15 **Gendarmerie** : 17
Centre Anti-poisson : 05.56.96.40.80
Urgence enfants disparus : 116000
Urgence Plage & Mer : 196

SERVICES PUBLICS

- **MAIRIE** 23, rue de la Seudre La Tremblade
site : www.la-tremblade.fr
email : mairie@la-tremblade.com
05.46.36.99.00
- **CCAS** 37, rue de la Seudre La Tremblade
05.46.36.02.45
- **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**
Service des impôts des particuliers
1 rue des Cormorans 17205 Royan Cedex
05.46.39.51.00 - www.impots.gouv.fr
sip.royan@dgfip.finances.gouv.fr
- **EHPAD «Les Mimosas»**
13, rue Pierre Loti La Tremblade 05.46.36.01.11
- **COLLECTIF CARITATIF** 05.46.36.10.21
06.17.08.90.15
- **LA CROIX ROUGE** 06.80.81.40.41
- **LES RESTOS DU CŒUR** 05.46.36.32.30 et
06.50.36.34.04
- **LE SECOURS CATHOLIQUE** 06.79.24.94.93
- **L'ENTRAIDE PROTESTANTE** 05.46.36.42.50
- **SERVICES TECHNIQUES** 05.46.36.99.10
- **MÉDIATHÈQUE**
30, rue de la Seudre La Tremblade
05.46.36.14.67
- **MAISON DE LA TREILLE**
8 av du Général de Gaulle La Tremblade
05.46.36.28.79
- **CENTRE DE SECOURS - POMPIERS**
19, ZA des Brassons La Tremblade
05.46.36.03.32 - 18
- **GENDARMERIE**
6, av Gal de Gaulle La Tremblade
05.46.36.11.43 (Heures ouvrables)
et 17 (Service Urgences)

- **OFFICE DE TOURISME**
1, bd Pasteur La Tremblade 05.46.36.37.71
- **BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**
Place Brochard Ronce-les-Bains 05.46.36.06.02
- **LA POSTE** 5, av du Général de Gaulle
La Tremblade - 05.46.36.02.01
- **SNSM Société nationale des sauveteurs en mer**
Bd Roger Lételié - Cale Ronde La Tremblade
Tél. Président de station : 06.78.47.05.65
- **MISSION LOCALE DE L'EMPLOI**
37 rue de la Seudre La Tremblade
Tél. 05.46.36.65.83

• **TRESORERIE**
108, bd de Lattre de Tassigny BP 2202C 17205 Royan
05.46.23.54.54 - t017038@dgfip.finances.gouv.fr

SERVICES MEDICAUX

- **AMBULANCES**
Ambulances DE LA PRESQU'ÎLE D'ARVERT
65, bd Joffre La Tremblade - 05.46.36.01.40
- **ART THERAPEUTE**
Mme HOPIN-PIRIOU 06.81.70.61.12
- **DENTISTES**
M. BUJADOUX, M. PAGEOT, M. HAURILLON
23, bd Pasteur La Tremblade
05.46.36.09.80 / 05.46.36.03.85
- **HÔPITAUX**
CH. ROYAN : 05.46.39.52.52
CH. ROCHEFORT : 05.46.88.50.50
- **INFIRMIERES**
CENTRE DE SOINS ADMR
6, rue de la Seudre - La Tremblade - 05.46.36.05.31
- Mmes COUTANCEAU-MATTELOU-COLLARD**
34, bd Pasteur La Tremblade - 05.46.36.23.33
- Mmes HEIM et MOREAU**
59 av Beaupréau - Ronce les Bains - 09.81.33.38.78 -
07.61.52.25.08 (à côté du Dr Chamorro)
- Mme MAINGAUD Julie**
2A rue de la République La Tremblade - 06.23.24.90.43
- **KINESITHERAPEUTES**
M. CHABANNE - M. RIVET -
M. NORTIER - M. LARRE
8, rue Georges Clémenceau La Tremblade
05.46.36.09.08
- M. JUTANT**
34, rue de la Seudre La Tremblade -
05.46.36.09.91
- **LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES**
LABORATOIRE DE LA PRESQU'ÎLE
21, rue Foran La Tremblade - 05.46.36.10.11

- **MEDECINS**
M. BENOIST, M. LACOSTE, M. TAVERNIER
23, bd Pasteur La Tremblade - 05.46.36.05.36
- M. CHAMORRO DE LA ROSA**
59, av de Beaupréau Ronce-les-Bains
05.46.36.38.78
- Mme LAMONERIE GUILLON**
(homéopathie - acupuncture)
8, rue du Sergent Lecêtre La Tremblade
05.46.36.28.80
- M. PERSYN**
21, rue de la Seudre La Tremblade 05.46.36.22.27
- **MATERIEL MEDICAL**
Seudre Confort médical ZAC des Brégaudières
- 4 rue des Artisans La Tremblade 05.46.47.33.76
- **NATUROPATHE IRIDOLOGUE ET REFLEXOLOGUE DIPLOMÉE**
Mme PELLERAY-GUILHEM 06.72.33.41.91

- **ORTHOPHONISTES**
Mme ALLAERT 05.46.75.81.84
17 Boulevard du Maréchal Joffre La Tremblade
- **OSTEOPATHE**
Mme BURLOT
17 Boulevard du Maréchal Joffre La Tremblade
05.46.75.72.67
- Mme MÉNARD**
27, rue Georges Clémenceau La Tremblade
05.16.84.15.70
- **PEDICURES - PODOLOGUES**
M. MILLET - LACOMBE
25, rue du Sergent Lecêtre La Tremblade
05.46.36.00.30
- Mme VINENT**
7, rue Georges Clémenceau La Tremblade
05.46.36.33.21
- Mlle MAGNÉ**
2A Rue de la République La Tremblade
06.63.31.47.83
- **PHARMACIES**
PHARMACIE FERRAND
67, av de Beaupréau Ronce les Bains
05.46.36.20.40
- PHARMACIE DU CENTRE COÏC - MOREAU**
3, place Gambetta La Tremblade
05.46.36.01.04
- PHARMACIE DU CANTON**
21, place Gambetta La Tremblade 05.46.36.01.96
- **PSYCHOLOGUE**
Mme MAINGUET
4 rue de la Seudre La Tremblade - 06.63.10.68.22
- **SOPHROLOGUE**
Mme VIDAL
28, bis rue du G. Leclerc La Tremblade 06.78.35.80.69

SERVICES DIVERS

- **TAXIS**
RADIO TAXI 24h/24 La Tremblade - Ronce-les-Bains
05.46.36.01.40
- TAXI La Tremblade - Ronce-les-Bains**
05.46.36.08.40 / 06.81.10.24.55
- **CULTES**
EGLISE PROTESTANTE UNIE DES ILES DE SAINTONGE
Place du Temple La Tremblade - 05.17.25.24.00
- EGLISE CATHOLIQUE**
3, bd Pasteur La Tremblade - 05.46.76.71.73
- **CAT AND DOG** 17 06.29.38.65.42
- **AVOCATS**
M. SIMONNET
12 rue des Maltaises La Tremblade 06.83.15.17.10
- Mme GERTY**
5 rue du sommeil La Tremblade 05.46.36.51.57

SEPTEMBRE 2017

	Plaines Mers			Basses Mers		
	Coef.	Matin h mn	Soir h mn	Coef.	Matin h mn	Soir h mn
1 V S. Gilles	33	02:27 14:55	37	08:10 20:50		
2 S Se Ingrid	42	03:24 15:42	48	09:09 21:43		
3 D S. Grégoire	54	04:08 16:20	60	09:56 22:27		
4 L Se Rosalie	66	04:45 16:56	72	10:37 23:06		
5 M Se Raisia	77	05:19 17:31	82	11:15 23:43		
6 M S. Bertrand	86	05:54 18:05	90	11:53 --		
7 J Se Reine	93	06:28 18:40	95	02:20 12:31		
8 V Nativité N.-Dame	96	07:03 19:16	97	00:58 13:09		
9 S S. Alain	96	07:39 19:54	94	01:35 13:47		
10 D Se Inès	92	08:19 20:36	88	02:11 14:25		
11 L S. Adalège	83	09:04 21:25	77	02:48 15:07		
12 M S. Agallinaire	71	09:58 22:26	64	03:32 15:57		
13 M S. Aïmé	58	11:09 23:48	54	04:25 16:58		
14 J Sainte Croix	--	-- 12:34	49	05:34 18:15		
15 V S. Roland	48	01:19 13:54	49	06:59 19:43		
16 S Se Edith	53	02:38 15:02	59	08:24 21:02		
17 D S. Renaud	66	03:43 15:59	73	09:31 22:03		
18 L Se Nadège	80	04:34 16:47	85	10:25 22:54		
19 M Se Emilie	90	05:17 17:28	94	11:12 23:38		
20 M S. Davy	97	05:55 18:06	99	11:56 --		
21 J S. Mathieu	99	06:29 18:42	99	00:19 12:36		
22 V AUTOURNE	97	07:01 19:15	95	00:57 13:13		
23 S S. Constant	91	07:31 19:48	87	01:30 13:47		
24 D Se Thède	82	07:59 20:20	77	02:02 14:20		
25 L S. Hermant	71	08:30 20:55	64	02:35 14:56		
26 M S.S. Côme/Damien	58	09:06 21:37	51	03:09 15:35		
27 M S. Vincent de P.	45	09:53 22:35	39	03:48 16:22		
28 J S. Venceslas	33	11:10 --	--	04:39 17:30		
29 V S. Michel	30	00:09 12:59	28	05:36 18:56		
30 S S. Jérôme	29	01:44 14:13	32	07:25 20:11		

OCTOBRE 2017

	Plaines Mers			Basses Mers		
	Coef.	Matin h mn	Soir h mn	Coef.	Matin h mn	Soir h mn
1 D Fête des Grands-Pères	38	02:48 15:05	44	08:32 21:08		
2 L S. Léger	51	03:34 15:47	58	09:23 21:54		
3 M S. Gérard	65	04:13 16:25	72	10:06 22:35		
4 M S. François d'Assise	79	04:51 17:03	85	10:46 23:14		
5 J Se Fleur	90	05:27 17:40	95	11:27 23:53		
6 V S. Bruno	99	06:04 18:17	102	-- 12:07		
7 S S. Serge	103	06:41 18:56	104	00:32 12:47		
8 D Se Rihlé	103	07:20 19:37	101	01:11 13:27		
9 L S. Denis	98	08:01 20:23	93	01:50 14:09		
10 M S. Ghislain	87	08:48 21:15	80	02:31 14:53		
11 M S. Firmin	73	09:44 22:20	66	03:16 15:44		
12 J S. Wilfred	59	10:56 23:45	53	04:10 16:47		
13 V S. Géraud	--	-- 12:23	49	05:20 18:06		
14 S S. Juste	48	01:15 13:44	49	06:48 19:35		
15 D Se Térèse	53	02:32 14:51	58	08:11 20:48		
16 L Se Edwige	65	03:32 15:45	71	09:15 21:45		
17 M S. Baudouin	77	04:19 16:30	82	10:07 22:33		
18 M S. Luc	86	04:58 17:07	89	10:52 23:15		
19 J S. René	92	05:31 17:41	93	11:34 23:53		
20 V Se Adeline	94	06:01 18:14	93	-- 12:12		
21 S Se Céline	92	06:31 18:46	90	00:28 12:46		
22 D Se Ebdie	88	07:00 19:18	85	01:00 13:19		
23 L S. Jean de C.	81	07:30 19:52	76	01:31 13:51		
24 M S. Florentin	71	08:01 20:26	66	02:03 14:25		
25 M S. Cripin	60	08:36 21:06	55	02:36 15:01		
26 J S. Dimitri	49	09:19 21:58	44	03:12 15:43		
27 V Se Émilie	38	10:19 23:15	34	03:57 16:41		
28 S S. Simon, Jude	31	11:49 --	--	05:01 18:00		
29 D S. Narcisse	31	00:48 12:16	32	05:27 18:19		
30 L S. Bienvenu	36	00:59 13:18	42	06:42 19:22		
31 M S. Quentin/Halloween	49	01:52 14:08	56	07:40 20:13		

NOVEMBRE 2017

	Plaines Mers			Basses Mers		
	Coef.	Matin h mn	Soir h mn	Coef.	Matin h mn	Soir h mn
1 M TOUSSAINT	63	02:37 14:52	71	08:29 20:58		
2 J Dufins	78	03:19 15:34	85	09:14 21:42		
3 V S. Hubert	91	04:00 16:16	97	09:58 22:24		
4 S S. Charles Bor.	101	04:41 16:58	104	10:42 23:07		
5 D Se Sylvie	106	05:22 17:41	107	11:26 23:50		
6 L Se Berthe	106	06:04 18:27	104	-- 12:10		
7 M Se Carine	101	06:49 19:16	96	00:32 12:55		
8 M S. Geoffroy	91	07:39 20:11	84	01:17 13:42		
9 J S. Théo	63	09:46 22:36	57	03:00 15:35		
10 S ARMISTICE 1918	53	11:05 23:59	51	04:07 16:51		
11 D S. Christian	51	-- 12:22	--	05:27 18:12		
12 L S. Brice	53	01:12 13:29	57	06:46 19:22		
13 M S. Sidoine	61	02:11 14:24	65	07:50 20:19		
14 M S. Albert	70	02:58 15:09	74	08:42 21:06		
15 V Se Marguerite	77	03:36 15:46	80	09:29 21:49		
16 S Se Elisabeth	83	04:08 16:19	84	10:20 22:27		
17 S Se Aude	85	04:38 16:51	85	10:48 23:01		
18 D S. Tonguy	85	05:08 17:24	85	11:22 23:33		
19 L S. Edmond	83	05:39 17:58	81	11:55 --		
20 M Prés. Marie	79	06:11 18:33	76	00:04 12:28		
21 M Se Cécile	72	06:43 19:07	69	00:37 13:02		
22 M Se Marie	65	07:17 19:46	60	01:11 13:37		
23 J S. Clément	56	07:57 20:32	52	01:48 14:17		
24 V Se Flora	47	08:47 21:32	43	03:30 15:05		
25 S Se Catherine	40	09:53 22:49	38	03:23 16:08		
26 D Se Delphine	38	11:12 --	--	04:31 17:19		
27 L S. Séverin	40	00:04 12:25	43	05:43 18:27		
28 M S. Joac. de la M.	48	01:07 13:26	54	06:49 19:26		
29 M S. Saturnin	48	01:07 13:26	54	06:49 19:26		
30 J S. André	60	02:00 14:19	67	07:46 20:19		

BEURRIER

CARROSSERIE



Réparation ou remplacement pare-brise, balais essuie-glace,
Rénovation optiques phares, rétroviseurs, phares et feux,
plaques immatriculations...

TOUTES ASSURANCES AVEC OU SANS AGRIEMENT*
*Selon l'article 211 ter - à l'initiative du réparateur

CARROSSERIE & PEINTURE

TOUS VEHICULES



8 Boulevard La Leu - 17390 LA TREMBLADE - Tél. **05 46 36 09 93**

beurriersarl@orange.fr

Une Affaire de Goût

Samuel & Sandra Pain
Pâtissier - Chocolatier



1 rue de la Seudre - 17390 La Tremblade
05 46 36 87 64 -  : uneaffairedegoût



GARAGE DU STADE

ENTRETIEN - RÉPARATION - TOUTES MARQUES
«NOUVEAU SERVICE : DÉCALAMINAGE MOTEUR»

ZAC Les Brégaudières - 17390 LA TREMBLADE
Tél. **05 46 75 79 03** - Fax **05 46 75 61 83**



LAVAGE : 8 kg = 4€ / 18 kg = 8€
DISTRIBUTION LESSIVE
ADOUCCISANT - BLANCHISSEUR - DÉSINFECTANT

SÉCHAGE : 13 kg = 1€/10min
OUVERTURE de 7h à 21h30

LAVERIE LIBRE SERVICE 7 jours/7
2bis Bd Maréchal JOFFRE - Face à la place Rouge
17390 LA TREMBLADE



ZONE ARTISANALE DES BRASSONS - BP 30001
17390 LA TREMBLADE
TÉL. 05 46 36 00 18
Port. 06 85 54 93 75
www.atlantiqueoffset.com
devis@atlantiqueoffset.com

IMPRESSIION OFFSET & NUMÉRIQUE
Petits & grands formats sur tous supports



Pour votre habitation
Erik DESTABEAU
Entretien - Aménagement - Rénovation

30, rue de l'Ardillère - 17390 LA TREMBLADE
Tél. **05 46 36 90 51**



Intermarché SUPER

ZAC DES BREGAUDIERES
17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 52 22

NEWS

Votre magasin agrandit son espace de vente
afin de mieux vous accueillir avec une Gamme de produits
et de Services **ENCORE PLUS IMPORTANTE.**
(Fabrication de clé, développement photos et plein de nouveautés ! À découvrir !)
Tout en restant la ZÔNE ANTI-VIE CHÈRE de notre commune.
Fêtons ensemble cet agrandissement avec notre équipe
qui vous attend, avec de **NOMBREUX CADEAUX À GAGNER !!**



- VIDANGES**
Fosses, puits, puisards, bacs à graisse, piscines...
- DÉBOUCHAGE**
Nettoyage de canalisations
- HYDROCURAGE**
- ENTRETIEN DE RÉSEAUX**
Pluviaux et tout à l'égout



47, Bd JOFFRE - 17390 LA TREMBLADE
TÉL : **05.46.36.04.99**
FAX : 05.46.36.06.93

INTERVENTION RAPIDE
SAISON D'ÉTÉ LA TREMBLADE-BRENNES-OLÉRON
DEVIS GRATUIT

ENTREPRISE AGRÉÉE
S.A.R.L
JEAN-JACQUES SARRY
MAISON FONDÉE EN 1930

FUEL domestique
CHARBON
BOIS GRANULÉS

Disponibilité, proximité, travail soigné, sont les maîtres mots de notre société.

INSPECTION VIDÉO
DE VOS CANALISATIONS

Billet de l'opposition

La saison estivale se termine, retour aux projets qui font débat comme le port en centre-ville par exemple, qui reprend force et vigueur avec la création du Syndicat mixte des ports de la Seudre sous compétence de la CARA.

On peut s'interroger sur son opportunité, est-ce bien le projet d'une ville et de ses habitants ou celui tant « rêvé » d'un seul homme voulant rester dans la postérité communale ?

N'y aurait-il pas plutôt intérêt à s'intéresser à un autre projet comme celui d'un Port en eau profonde et ce avant que l'idée ne vienne à une autre commune ... Réserveons-nous le privilège de devenir le seul et unique Port du Bassin de la Seudre !

Sa mise en œuvre serait beaucoup plus accessible, beaucoup moins onéreuse, ne nécessitant aucune démolition, pouvant développer une économie bien nécessaire à la commune et qui plus est, en accord parfait avec les récentes modifications du P.L.U. dont les objectifs à moyen et long termes sont de densifier la population avec de jeunes familles et primo-accédants ?

Posons-nous les bonnes questions; Que souhaitons-nous? Ou se trouve notre véritable bénéfice ?

- Financer avec nos impôts un port en centre-ville pour le plus grand confort de quelques-uns déjà bien nantis ?
- Démolir une place et dépouiller de leur patrimoine quelques retraités anciennes figures commerçantes de la Tremblade ?
- Augmenter le foncier ?
- Détruire notre patrimoine culturel en défigurant notre grève et ses cabanes ?
- Fermer nos commerces actuels avec un chantier de plusieurs années ?
- Continuer de financer de nouvelles études, les anciennes (500 000 euros) étant devenues obsolètes ?

Tout ceci est incohérent par rapport aux orientations qui ont été retenues pour les années à venir ...

Nous avons proposé lors du dernier conseil municipal que les Trembladais et Ronçois soient en toute connaissance de cause, consultés sur le sujet, nous insisterons à nouveau pour que cette décision soit prise démocratiquement.

Bonne rentrée à tous !

Le Groupe « Pour une Ville qui vous ressemble »

Yves Tavernier – Maryse Kurnik – Bruno Acclément – Nathalie Briant

Histoire de vie et patrimoine Une enquête de l'Insee du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018



Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 25 septembre 2017 et le 31 janvier 2018, l'enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leurs emprunts.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015.

La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra

Histoire de vie et patrimoine

LOGEMENT
HISTOIRE DE VIE
ÉPARGNE
INVESTISSEMENT
PROPRIÉTÉ
HÉRITAGE
HISTOIRE DE VIE
PATRIMOINE
LOGEMENT
HÉRITAGE
HISTOIRE DE VIE
PATRIMOINE
INVESTISSEMENT
CAPITAL
HISTOIRE DE VIE

Une enquête de l'Insee
du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018

Plus d'informations sur insee.fr

contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Les Pêcheries Seudre Atlantique, une saga familiale.



La recette de la réussite

C'est une simple soupe familiale, recette mise au point par Josette Bertin pour ses invités à l'occasion de l'inauguration de sa poissonnerie à La Palmyre, qui est à l'origine de ce qui est aujourd'hui une belle réussite entrepreneuriale.

Nous sommes en 1969. Devant le succès amical rencontré par cette soupe, Serge et Josette Bertin, qui en servent régulièrement à leurs invités, ont l'idée de la commercialiser et d'en vendre à la poissonnerie. « Le velouté trembladais » est né, et son succès devient grandissant. A cette époque, les clients viennent chercher leur soupe avec leur pot à lait à ce seul point de vente.

Les locaux de fabrication, d'abord situés rue de la Sablière à La Tremblade, deviennent vite trop petits. Un agrandissement s'avère nécessaire. L'acquisition de nouveaux bâtiments en 1975, au 1 bis rue Pierre Loti, donne un nouvel élan au développement de l'entreprise. Serge a alors l'idée d'un conditionnement en bouteille. C'est aussi l'époque d'une production automatisée, et d'une mise aux normes obligatoires.

La transmission

En 1992, Bruno Bertin rachète l'entreprise individuelle à ses parents et la transforme en SARL. Gardant bien secrète la recette familiale de sa soupe, il en modifie cependant le conditionnement.

La soupe est dès lors stérilisée en bocaux. La DLUO (date limite d'utilisation optimale) passe à 3 ans.

De nouveaux produits sont mis au point : « La Cotinarde » en 2007 (soupe de poissons et de langoustines) et la « Soupe de poissons et ses petits crabes » en 2016.

Une nouvelle génération

En 2014, Marine Bertin, fille de Bruno, intègre l'entreprise en 2014. Forte de sa formation commerciale en « négociation et relation clients », elle favorise un nouveau développement vers la grande et la moyenne distribution. En 2016, la SARL se transforme en « SAS Pêcheries Seudre Atlantique ».

De nouveaux marchés sont développés. Les poissonneries distribuent à présent les produits des conserveries Bertin, de nombreux restaurateurs et brasseries aussi comme à Lyon ou à Paris. Les ostréiculteurs locaux les proposent également sur les marchés.

La production actuelle de la SAS est d'environ de 200 tonnes. De nombreuses variétés de poissons entrent dans la composition des soupes : tacots, merlu, merlan, grondin, églefin, merluchon, rascasse rouge, vive, congre. Mais la recette reste bien secrète. Marine aura en charge sa conservation et peut-être un jour sa transmission. L'avenir le dira.

S.A.S. Pêcheries Seudre Atlantique

1 bis, rue Pierre Loti – 17390 LA TREMBLADE

05.46.36.09.99 – psa.bertin@free.fr – facebook.com/maisonbertin



Le triomphe du Supercross de La Tremblade, ou l'aboutissement d'une passion



A quelques kilomètres seulement de l'océan et des plages de la célèbre Côte sauvage, le Supercross Stadium de La Tremblade en ce 14 août 2017 accueillait la finale du SX Tour 2017 outdoor.

En 1987, date de sa création, le Moto club de la Presqu'île d'Arvert (MCPA) y organisait sa première course d'endurance tout terrain à laquelle participèrent plus de 140 pilotes. Ce fut la première manifestation organisée par le club. A cette époque, le circuit se situait uniquement sur la propriété des Étains et en grande partie dans la forêt. « Les premières années, nous avons accueilli entre 600 et 800 spectateurs. Puis, au bout de trois ans, une amélioration du terrain nous permis de construire un vrai circuit de supercross », confiait Robert Hautier, le président à l'initiative de ce qui est devenu « le plus grand événement sportif outdoor de cette spécialité, voire « Le Bercy en extérieur » selon les spécialistes... et l'aboutissement d'une passion pour le président et ses bénévoles. Il faut dire que les derniers travaux entrepris depuis un an sont à la mesure des ambitions du MCPA et de l'événement annoncé : le trentième anniversaire du club... Ainsi, quelque 15000 m³ de terre rapportée ont permis de relevés les gradins pour accueillir en toute sécurité les spectateurs.

2000 passionnés privés de leur spectacle !

Chanceux, les quelques 15000 spectateurs qui avaient trouver place dans l'enceinte du Super Cross Stadium de La Tremblade pour cette trentième édition, synonyme de jour de fête ! Malheureux les centaines qui durent rebrousser chemin. A 20h30, l'arène ayant fait le plein, Robert Hautier, président du Motocross Club de la Presqu'île d'Arvert était contraint d'en fermer les portes... Et quelques minutes plus tard, Francis Magnanou, « le grand Magnanou », comme aime à le qualifier le même président, « petit par la taille mais grand par le talent ! », commençait à chauffer le public par 3000 mètres de hauteur. Une arrivée en parachute qui confirmait, s'il en était besoin,

que le ciel, pour les 30 ans club organisateur du SX Tour réservait la pluie à d'autres contrées. Le seul point qui soucia jusqu'à la dernière minute les organisateurs, à l'heure où sur terre, dans le super stadium, toutes les conditions étaient réunies pour faire de ce Supercross 2017, doublé d'un anniversaire, une totale réussite. Côté piste notamment. « Le "paquet" a été mis pour garantir la réussite de cet événement », confiait le spécialiste Cédric Lucas lors de sa création, à l'instar et de sa ligne de départ, à "l'américaine" ». Un avis qui sera partagé par les pilotes lors des essais effectués l'après-midi, par 38°C sous les casques, comme le confia Anthony Bourdon à quelques minutes de son entrée dans « une arène en attente ». Un leaders de SX2 en vogue – classé 3^e avant l'épreuve et bien décidé en enrichir son palmarès - il terminera premier du championnat. « Les enchaînements sont bons... de quoi donner du piquant à la course ! »... Quand de son côté, Tom Pagès, le meilleur rider du moment, annonçait la couleur du show qu'il se préparait à offrir dans les airs. « Avec un super boot de réception, un vent pratiquement inexistant... Les conditions sont au top pour offrir un show hors norme ! » Ce qu'il confirmera dans les faits, réalisant un double back flip « renversant » qui en soirée embrasera le stade.

Des « olas » sans compter !

C'était parti pour trois heures de spectacle. Sur terre et dans les airs. Des olas. Des cris d'encouragement. Des applaudissements. Des feux d'artifices eux aussi à la hauteur de l'événement, pour la satisfaction des présidents. Celui de Jean-Pierre Florès, pour la Fédération française de motocross, « heureux d'assister à un si beau spectacle ! » Et surtout celui de Robert Hautier, celui pour qui « jusqu'à la dernière minute la météo fut la seule ombre au tableau ». Un homme « comblé du succès remporté par cette 30^e édition du SX Tour, mais malheureux d'avoir dû interdire l'entrée du stade à quelques 2000 passionnés ! ».

Raoul colmard



Le comité de jumelage

Le comité de jumelage de La Tremblade – Ronce-les-Bains est une association à but non lucratif Loi 1901. Il existe dans sa forme actuelle depuis 1998, suite à sa déclaration en préfecture de Charente-Maritime.

Depuis sa création, deux jumelages ont marqué la vie du comité.

Le premier a été signé avec la commune de N’Gor, au Sénégal. La dénomination d’une place de la commune rappelle ce rapprochement qui pour le moment reste plutôt en sommeil.

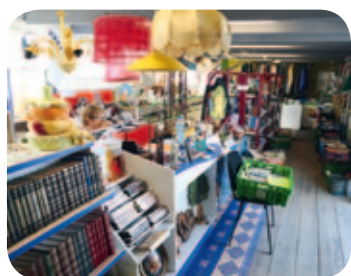
La signature du second remonte au 18 mars 2012, avec la commune de Habay, en Belgique. Les deux comités ont des échanges très fréquents et des amitiés sont nées entre leurs membres qui se reçoivent régulièrement.

Outre ces relations avec la ville jumelle, les bénévoles du comité trembladais participent activement à la vie de la commune. Ils organisent et participent à de nombreuses manifestations. Parmi les plus remarquées, notons :

- le marché de Noël,
- le salon des plantes et des saveurs,
- les brocantes en été,
- la sardinade de fin août,
- les récents « Jeudis musicaux »,
- le forum des associations,
- le prochain salon « Arts et créations » au FAC les 14 et 15 octobre prochain.



Sans oublier l'animation de leur cabane, ouverte tous les jours pendant la saison estivale sur la Grève.



Afin de permettre la pérennisation de ses actions et ses besoins de financement, la commune a récemment signé une convention de partenariat avec le comité de jumelage. Parallèlement, les membres ont besoin aussi de nouveaux bénévoles et d'adhérents. Il est possible pour cela de prendre contact avec le bureau par téléphone aux numéros suivants :

06.77.55.54.00 et 06.83.10.61.99

ou par courriel : c.jumelage@orange.fr

www.facebook.com/comitedejumelage
latremblade.roncesbains

Le bureau actuel du comité est composé de : Lionel Alban, président, Sophie Lecomte, vice-présidente, Martine Chaudun, trésorière, Françoise Faure, trésorière-adjointe, Simonne Gautier, secrétaire, Françoise Cubault, secrétaire-adjointe.

Les dirigeants se sont fixé plusieurs objectifs : faire vivre les bonnes relations avec les amis belges de Habay, impliquer les trembladais et les associations locales (culturelles, sportives, etc...) avec la ville jumelle, rechercher un nouveau jumelage (France, Allemagne, Espagne sont des pistes), développer des actions avec les jeunes, notamment avec le collège, pour générer des relations avec d'autres pays et participer à leurs projets.



Maltraitance : appelez le 3977

Un sujet parfois tabou !

Trop d'adultes vulnérables sont victimes de maltraitance et ces situations sont trop insuffisamment révélées pour y apporter un traitement adapté. Cette maltraitance est un phénomène complexe et renvoie à une diversité de situations. Elle correspond le plus souvent à une succession de « petits » actes qui, cumulés, créent les conditions de l'isolement et de la souffrance des personnes qui en sont victimes. Chacun peut y être confronté, dans son environnement familial, social ou professionnel, aussi la vigilance de tous est requise.

Outre les signalements aux autorités administratives, aux services de police ou de justice, l'accès pour tous au 3977, un service de téléphonie spécialisé, facilite l'expression de la parole des personnes ou de leur entourage.

Depuis février 2008, le 3977, offre une écoute téléphonique spécialisée à disposition de tous, particuliers comme professionnels, en vue d'alerter sur une situation de maltraitance ou de risque de maltraitance. Ce dispositif national est complété par un réseau de proximité offrant un suivi individualisé aux appelants.

Le 3977 est destiné :

- aux personnes âgées et aux personnes handicapées adultes victimes de maltraitance ;
- aux témoins de situations de maltraitance, entourage privé et professionnel ;
- aux personnes prenant soin d'une personne âgée ou handicapée et ayant des difficultés dans l'aide apportée.

Une équipe d'écouter professionnels répond à ce numéro du lundi au vendredi, de 9h à 19h. Elle assure la première écoute, l'analyse des appels reçus, l'information immédiate et l'orientation si besoin, notamment vers le réseau de proximité pour un suivi individuel.

Le suivi individuel de chaque situation proposé aux appelants est assuré par des acteurs locaux, essentiellement des bénévoles spécifiquement formés au sein d'associations spécialisées (Alma). Réparti sur le territoire national et d'Outre-mer, ce réseau de proximité a vocation à assurer aux appelants qui le souhaitent écoute, suivi, accompagnement, conseil et soutien de proximité afin d'aider à la résolution de la situation de la maltraitance signalée, en lien si besoin avec les acteurs et autorités locaux compétents.

Depuis février 2014, ce dispositif national s'est profondément réformé et réorganisé afin d'améliorer son fonctionnement et son efficacité. Il dispose dorénavant d'une gouvernance et direction unique pour la plateforme d'écoute nationale et le réseau de proximité (qui reste principalement composé par des associations du réseau ALMA).

Ce réseau couvre aujourd'hui 82 départements, dont 3 en Outre-mer. La finalisation de l'extension de ces antennes de proximité à l'ensemble du territoire national est prévue à l'horizon 2016.

Le suivi et le financement (programme 157) des antennes de proximité sont actuellement assurés par les DRJSCS et les DDCS-PP.

Quelques données chiffrées.

L'activité du dispositif : Depuis sa création, en 2008, les professionnels et bénévoles qui œuvrent dans le cadre de ce dispositif ont répondu à plus de 150 000 appels, assuré plus de 97 000 actions de suivi pour près de 26 000 situations de maltraitance, et réalisé plus de 10 000 actions d'accompagnement et de soutien (hors situation de maltraitance) auprès de 3122 personnes.

. Les appelants : La grande majorité des appelants sont des particuliers (plus de 83%), principalement des proches aidants, mais aussi des victimes elles-mêmes (environ 20% des appels).

. Les victimes : Les victimes sont essentiellement des personnes âgées (81,5%), dont la majorité a plus de 80 ans. Les situations de maltraitance envers les personnes adultes handicapées restent sous représentés (18,5% des situations signalées).

Les situations de maltraitance révélées ont lieu principalement au domicile de la victime (83% pour les personnes âgées et 71% pour les personnes handicapées).

Les maltraitances signalées : Les maltraitances signalées au téléphone portent sur des situations différentes selon le public (personnes âgées ou personnes handicapées) et leur lieu de vie (à domicile ou en établissement).

Ainsi, les principales maltraitances dont sont victimes les personnes âgées à domicile sont les violences psychologiques et les violences financières, alors qu'en établissement il s'agit davantage de négligences et de maltraitance médicale.

Les personnes handicapées sont victimes, à domicile, principalement de violences psychologiques et des violences physiques, alors qu'en établissement, les négligences et les violences psychologiques sont les principales causes de maltraitance signalées.



Quinzaine de la rénovation énergétique

L'Espace Info Energie de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique organise cet automne, dans le cadre de la quinzaine de la rénovation énergétique du 7 au 22 octobre 2017, des réunions publiques et ateliers dont voici le programme :

- **Exposition « Rénovation Énergétique » de l'EIE du 3 octobre au 27 octobre** au niveau de l'accueil de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

- à 18h30 en partenariat avec des professionnels de la Fédération Française du bâtiment.

Elles présenteront l'Espace Info Energie, les travaux de rénovation énergétique, les subventions. Elles seront également l'occasion de poser vos questions à des professionnels du bâtiment qui vous présenteront des équipements/matériaux.

- > Lundi 9 octobre 2017 : La Tremblade (Salle du conseil, 30 Rue de la Seudre)

- > Jeudi 12 octobre 2017 : Saujon (Salle Richelieu, Place Richelieu)

- > Mardi 17 octobre 2017 : Cozes (Salle du conseil, 2 route de Saintes)

- > Jeudi 19 octobre 2017 : Royan (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, 107 avenue de Rochefort)

- **Visite de l'usine de fabrication de menuiseries PRINCE, le vendredi 13 octobre 2017.**

Venez visiter l'usine PRINCE, fabricant de fenêtres et portes en PVC entièrement recyclable, et poser vos questions aux experts présents sur le vitrage et le PVC. Ils vous renseigneront sur les différentes caractéristiques des fenêtres (thermique, mécanique, étanchéité à l'air, apports solaires) et les points de vigilance à avoir lors de la pose de menuiseries.

Sur inscription au 05.46.22.19.36, sessions de 15h à 18h toutes les demi-heures.

- **Atelier « Achat-rénovation énergétique, les différents travaux et points importants de vigilance », à la maison des associations le mercredi 18 octobre 2017 à 15h30.**

Animé par la conseillère de l'Espace Info Energie, cet atelier se déroulera autour d'une maquette pédagogique et au travers d'ateliers ludiques permettant de découvrir simplement les différentes techniques de rénovation énergétique et les performances à atteindre. Ventilation, isolation des combles et/ou des murs extérieurs, choix des matériaux, niveau de performance...venez poser toutes vos questions.

Atelier Gratuit ouvert à tous, sur inscription au 05.46.22.19.36

- **La visite d'un chantier de rénovation énergétique** est susceptible d'être organisée pendant cette période. Pour en savoir plus, vous pouvez suivre le programme sur le site internet.

Manifestations gratuites. Pensez à vous inscrire !



INFO ENERGIE : Service neutre et indépendant soutenu par :



Espace Info énergie :

107, avenue de Rochefort à Royan.

Conseils indépendants, neutres et gratuits sur l'énergie.

Contact : Valentine Bizet, 05 46 22 19 36, v.bizet@aggl-royan.fr

Retrouvez toutes les animations

sur le site www.eie-na.org rubrique Royan Atlantique.



La gendarmerie recrute tous azimuts.

Ainsi, **7200 postes** ont été ouverts pour le recrutement des gendarmes adjoints volontaires (GAV APJA) pour 2017. Ce recrutement permanent permet aux jeunes gens âgés de moins de 26 ans, sans condition de diplôme, de découvrir le métier de gendarme, après avoir satisfait aux tests de sélection et à la formation en école d'une durée de trois mois (rémunérée).

A l'issue, ils sont affectés au niveau national, en fonction de leur rang de classement dans une unité de gendarmerie où il bénéficie d'un hébergement. Le contrat initial est de 2 ans renouvelable pour une durée de 3 ans. Ils perçoivent une rémunération de 930 euros et d'une prime d'alimentation de 224 euros par mois.

Cette expérience opérationnelle acquise aux côtés des gendarmes «titulaires» permettra à certains GAV APJA de postuler au concours interne de sous-officier et d'accéder à une carrière longue.

Pour tout renseignement et inscription en ligne : notre site internet de recrutement : www.lagendarmerierecrute.fr et le **Centre Info Recrutement**, sis au 35 rue du marché notre Dame à Poitiers (05 49 61 66 66).

Notre unité a compétence sur l'ensemble du territoire du Poitou-Charentes et participe à de nombreux forums de recrutement, en particulier sur la Charente-Maritime. En outre, des permanences mensuelles sont tenues sur les sites suivants (sur RDV) :

- Mission locale, 90 rue Bel Air à La Rochelle (4^{ème} mercredi chaque mois)
- Mission locale, 15 rue Ste Eutrope à Saintes (1^{er} mercredi chaque mois)
- Maison de l'emploi, 1 avn Maurice Chupin à Rochefort (3^{ème} mercredi chaque mois).

En outre, la gendarmerie recrute également des sous-officiers (inscription en ligne jusqu'au 08/12/17, - 36 ans, bachelier), des officiers de gendarmerie (inscription en ligne à compter du 07/09/17, - 27 ans, master2) et des réservistes (- 40 ans, dossier à constituer auprès de la gendarmerie du domicile).

GENDARMERIE NATIONALE

www.lagendarmerierecrute.fr

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DE POITIERS

35, rue du marché Notre-Dame - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 61 66 66

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
Twitter® : @Gendarmes
Facebook™ : gendarmesnationales

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

www.lagendarmerierecrute.fr

Devenir
GENDARME
adjoint volontaire

PLUS DE 7 200 POSTES EN 2017
AUCUNE CONDITION DE DIPLOME EXIGÉE

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
0 820 220 221

HABITAT DÉCO 17
 Peinture décoration intérieure et extérieure

PEINTURE À EFFETS - ENDUIT DÉCORATIF
 TRAVAIL DE LA CHAUX - STUCCO
 RAVALEMENT & IMPERMÉABILISATION DE FAÇADE
 SOL P.V.C. - PARQUET FLOTTANT
 DEVIS GRATUITS

38 rue porte du bassin - 17890 CHAILLEVETTE
 Tél. 06 45 55 54 90
 E-mail : habitatdeco17@gmail.com - Facebook : habitatdeco17

 **Lotte-Baudouin**
 Pompes funèbres
 Marbrerie - Funérarium
 Z.C. Les Brégaudières
 17390 LA TREMBLADE
 05 46 36 12 33

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
 06 808 808 39

SAUJON ☉ ROYAN ☉ MARENNES

Maison Bertin

 Pêcherie Seudre Atlantique
 Depuis 1969

100% NATUREL
 SAUMON COLORANT
 AU CONSERVATEUR

05 46 36 09 99
 Fax 05 46 36 20 76
 psa.bertin@free.fr - www.soupesdepoissons.com
 1 bis, rue Pierre Loti - 17390 La Tremblade

GARAGE de la SEUDRE
 SARL VENIN-BERNARD
 MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
 DÉPANNAGE - LOCATION




90, rue de la Seudre - 17390 LA TREMBLADE
 Tél. : 05 46 36 55 98
 garagedelaseudre@akeonet.com

Ouvert du lundi au vendredi
 de 8h à 12h - 14h à 18h30

TRANSACTIONS IMMOBILIERES • ACHATS • VENTES • ESTIMATIONS
www.select-agence.com



Christophe SICOT

Select Agence sarl
 Tél. 05 46 36 06 78 06 80 66 41 40
 Résidence La Chaumière - 59 avenue de Beaupréau 17390 RONCE-LES-BAINS



 **HUITRES** MARENNES OLÉRON
SNC L'ESCALE DE L'HUITRE
 Ets RAZÉ

Spécialités Eclades de Moules - Dégustation Fruits de Mer - Menu Enfant
 Ouvert tous les jours en Juillet - Août - Septembre
 Le Port - La Grève - 17390 LA TREMBLADE
 Ets 05 46 36 23 45 - 05 46 36 14 14 - Port 06 50 40 70 82

LES EMBRUNS
 BOULANGERIE ARTISANALE
 PAINS & VIENNOISERIES TRADITIONNELS



15 rue Foran
 17390 La Tremblade
 Tél. 05 46 85 24 22

Gedimat **D.M.T.**
 MATÉRIAUX & BRICOLAGE

MATERIAUX - MENUISERIE - CHARPENTE
 CARRELAGE - PISCINE - BRICOLAGE - CUISINE
 Du lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h,
 le samedi de 9h à 12h

12 RUE DES NOUGERS
 17390 LA TREMBLADE

TÉL. 05 46 36 09 39
 FAX 05 46 36 12 79

VENTE - LOCATION
Matériel médical
Bien-être

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE

SEUDRE CONFORT MÉDICAL
 Service et technologie de santé à domicile
 4 rue des Artisans ZAC des Brégaudières 17390 LA TREMBLADE
 Tél. 05 46 47 33 76 - seudreconfortmedical@orange.fr

CASINO
 LA TREMBLADE

2007-2017
DÉJÀ 10 ANS !

EN OCTOBRE
 DE BELLES SURPRISES VOUS ATTENDENT
 DANS VOTRE CASINO !

MARTOUCHE
 #JouezLeJeu

CASINO - RESTAURANT - LOUNGE BAR - ÉVÉNEMENTS
 WWW.CASINOLA TREMBLADE.COM - 05 46 39 89 89

AMBULANCES

PRESQU'ÎLE D'ARVERT

TAXI

Tel. 05 46 36 01 40
 Fax : 05 46 36 21 64
 email : apa17@orange.fr

65 Boulevard du Marechal Joffre - 17390 LA TREMBLADE

Travaux publics et privés
 Terrassement
 Enrobés
 Assainissement
 Matériaux
 Démolition

AREV
 AMENAGEMENT RESEAUX VOIRIE
Fait pour rouler ensemble

www.arev-tp.fr **05 46 23 39 89**

BREUILLET - LA TREMBLADE

CENTRE FUNÉRAIRE
HORSEAU
PRESQU'ÎLE D'ARVERT

Conseillers funéraires de France

A votre disposition pour tous renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT
 centrefunerairehorseau@gmail.com

POMPES FUNEBRES
 FUNERARIUM
 MARBRERIE
 MAGASIN FUNÉRAIRE
 TEL: 05.46.36.34.75
 24H/24H

IRIS OPTIQUE

Changement de propriétaire

Christelle RIVIÈRE
 Opticienne Diplômée

Grand choix de lunettes pour toute la famille
 Le conseil, le choix, le service.

11 rue Foran - LA TREMBLADE - Tél. 05 46 36 08 47

PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE

RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL

140 bis, av de l'Etrade - 17530 ARVERT
 Tél. 05 46 36 09 54 - Fax 05 46 36 55 46

Régis Manguy

La réponse à vos besoins
 www.mulot.fr
 www.mulotnaval.fr

ARKAL
 Version Pro / Plaisance
 Coque Aluminium
 Pour pêche promenade
 Bateau personnalisable

BARGE OSTREICOLE

CALIBREUSE LINEAIRE / CIRCULAIRE

MULOT SAS
 ZA des Brassons B.P. 90079
 17390 La Tremblade

info@mulot.fr TEL: 05 46 36 08 89
 FAX: 05 46 36 21 82

CHOCOLATIER • PATISSIER
 Ouvert à l'année

Les Routes du Sud

La Tremblade
 Tél. 05 46 47 68 34